

64. Pihavaa Putamaa a Teota est le propriétaire de ce terrain.
Signé: Pihavaa P. a Teota

65. Teota s'étend depuis le terrain de Raou a Matas jusqu'à la rivière sur environ cinquante brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de Raou a Matas jusqu'à celle de Mafuax a Pasaita sur environ cinquante brasses. Pihavaa Putamaa a Teota est le propriétaire de ce terrain.
Signé: Pihavaa P. a Teota

66. Teota s'étend depuis la rivière jusqu'au sommet de la montagne sur environ cent brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de Pasaita jusqu'à celle de Pasaita a Esparafava sur environ cent brasses. Pihavaa Putamaa a Teota est le propriétaire de ce terrain.
Signé: Pihavaa P. a Teota

67. Teota Putamaa s'étend depuis Paspaolava jusqu'à Teota sur environ quatre-vingt brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de Maivaha jusqu'à celle de Pasaita sur environ deux cent brasses. Pihavaa Putamaa a Teota est le propriétaire de ce terrain.
Signé: Pihavaa P. a Teota

68. Teota s'étend depuis le terrain de Pate a Ulaama jusqu'à celle de Ulafa sur environ quatre-vingt brasses de largeur. Il s'étend aussi depuis le terrain de Pasaita jusqu'à celle de Pasaita encore sur environ cent cinquante brasses. Bahua a Loaria est le propriétaire de ce terrain.
Signé: Bahua a Loaria

69. Teota s'étend depuis le terrain de Bahua a Loaria jusqu'à celle de Pasaita sur environ quatre-vingt brasses. Il